



**73220**

04.79.36.24.68  
[mairie@aiton.fr](mailto:mairie@aiton.fr)

## **ENQUETE PUBLIQUE DECLASSEMENT CHEMIN RURAL AU VILLARD**

### **Avis d'enquête publique**

#### **Le Maire de la commune d'Aiton**

informe le public qu'il sera procédé sur le territoire de la commune en exécution de l'arrêté communal n°2024-123 en date du 6/09/2024 à une enquête publique préalable du déclassement d'une partie d'un chemin rural au Villard en vue de son aliénation.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre seront à disposition à la mairie pendant les 15 jours de l'enquête, **du 30 septembre au 14 octobre 2024**, aux heures habituelles d'ouverture.

Le lundi 14 octobre de 14h à 17h, le commissaire enquêteur se tiendra en personne, en mairie, à la disposition du public pour recueillir ses observations.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune à l'adresse : [www.aiton.fr](http://www.aiton.fr). Toutes les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête mis à la disposition du public, envoyées par courrier en mairie ou encore transmises à l'adresse : [mairie@aiton.fr](mailto:mairie@aiton.fr), pour être, dans tous les cas, annexées au registre d'enquête.

L'arrêté d'enquête publique sera affiché pendant un mois en mairie, ainsi qu'aux extrémités de la partie concernée du chemin rural.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie et sur le site internet de la commune.